



Technique

Gagner six ans en surgreffant

A Kientzheim, Patrick Schiffmann réoriente par surgreffage une parcelle de gewurztraminer en riesling. Le prestataire spécialisé qui a réalisé l'opération s'engage sur un taux de réussite d'au moins 90 %.

L'opérateur commence par repérer les yeux bien verts répartis sur la baguette d'environ trente centimètres de long qu'il vient de prélever dans un tas reposant sur la serpillière humide de sa caisse à outils. D'un coup de couteau assuré, il découpe un par un ceux qui sont en bonne santé. L'écorce du pied à surgreffer est assez souple pour qu'il la décolle avec un autre couteau. Il réalise une incision horizontale, puis verticale, en forme de T, d'où le nom de la technique : T-bud (1). L'opérateur décolle légèrement l'écorce et glisse le nouvel œil entre les bords du T en appuyant avec le couteau. L'endroit est immédiatement ligaturé par du ruban blanc élastique. L'opérateur le noue en laissant seulement dépasser le nouvel œil. Il termine par quelques petits coups de scie en oblique dans le bas du pied afin que la sève montante trouve une échappatoire et ne conduise pas à la formation d'une boule à cet endroit et à un amas de végétation en haut du pied. Le tout n'a demandé qu'une petite minute environ. « Il faut le coup de main. On n'est pas greffeur du jour au lendemain.

Cela s'apprend en deux à trois mois de pratique » précise Fabien, le chef d'équipe de la société Worldwilde Vineyards, basée dans le Var. Avec ses six équipiers, tous Mexicains, ils ont eu besoin, ce mercredi 8 juin, de

« Le terroir pourra rapidement s'exprimer car le riesling bénéficie du système racinaire en place »

quelques trois heures pour surgreffer les 1 216 pieds de cette parcelle de 26 ares plantés à une densité de 4 800 pieds/ha sur porte-greffe 3309 Couderc.

Patrick Schiffmann a eu connaissance de la technique pour l'avoir vu chez des collègues. Il a fait part à sa coopérative, Bestheim, à qui il livre les raisins des 18 ha de son exploitation, de son souhait de reconverter cette parcelle de dix ans en riesling, un cépage qui « convient mieux que le gewurztraminer à ce terroir sableux et granitique ». Il s'est préparé à ce chantier fin janvier 2016. A quelques mètres de la parcelle surgreffée, il a prélevé des bois de riesling issu d'une sélection massale. Il en a constitué trois fagots protégés par une toile de jute qu'il a confiés à son pépiniériste pour qu'il les conserve au bon couple température/hygrométrie. Il les a récupérés deux jours avant le chantier et les a réhydratés dans un sac placé dans une cuve d'eau.

60 % d'une récolte dès 2017

Spectateur ce 8 juin, Patrick va devoir respecter un programme de travaux propres à assurer le succès de la surgreffe. Deux jours après le chantier, il a dégagé toute la végétation du gewurztraminer en place. L'absence de vrille et de palissage lui a permis d'accomplir ce travail en une après-midi. Il n'a laissé subsister qu'un tire-sève afin que le système racinaire continue à travailler. Vers le 20 juin, il rabattra ce sarment à une seule feuille. Patrick devra ensuite passer tous les huit à dix jours au début

pour nettoyer le pied de ses bourgeons. Une fois que la greffe aura pris, il pourra espacer ses passages. Après floraison, il lui est recommandé d'apporter 15 à 20 litres d'eau par souche. Avec l'humidité actuelle, il est probable qu'il décale cette irrigation après la mi-juillet. Une fois que le sarment aura assez poussé, il devra l'attacher sur le pied qu'il aura raccourci au préalable ou lui donner un tuteur pour lui éviter de casser. Un manchon sera utile pour conserver une température constante.

Le prestataire assure un suivi du chantier tout au long de son année d'exécution. Il passe une première fois en hiver pour repérage, un mois après l'intervention et une dernière fois à la fin de l'été. Il s'assure que le viticulteur a respecté les recommandations laissées sur une feuille de réception des travaux. « Si tout est fait dans les règles, le taux de reprise atteint 95 voire 98 %. Nous garantissons au moins 90 %, sans quoi nous repassons l'année suivante, à



Patrick Schiffmann expérimente la technique du surgreffage pour la première fois sur son exploitation. © Julien Kauffmann

nos frais » souligne Fabien. Le prix facturé est dégressif en fonction du nombre. Dans le cas présent, Patrick a réglé 2,40 € HT/pied. Il espère s'y retrouver rapidement. Il n'aura pas de récolte en 2016, mais table sur 60 % de la normale en 2017 et le plein de l'appellation dès 2018. « Je reconvertis ma parcelle en deux ans au lieu de huit si j'avais arraché et replanté. Le riesling bénéficie du système racinaire en place. Le terroir pourra rapidement s'exprimer à travers ce nouveau cépage. Il n'y aura pas vraiment de coupure. La coopérative ne m'accorde aucune aide, mais elle le considèrera comme du grand cru dès 2018 et le paiera comme tel » raisonne Patrick.

Christophe Reibel

En raison de son état végétatif, l'un ou l'autre pied a été greffé par chip. Cette technique consiste à pratiquer sur le pied une encoche aux dimensions proches du greffon avant de positionner le cambium du greffon sur celui du cep.



Sur ce cep, l'écorce ne se décollait pas assez. L'opérateur a choisi un surgreffage par chip-bud. Le cambium du greffon est mis en contact direct avec celui du cep. © Julien Kauffmann



Le cep a été débarrassé de sa végétation de gewurztraminer. Il subsiste ce tire-sève qui sera rabattu au bout de dix jours. © Julien Kauffmann



Le pied une fois ligaturé par une bande, un coup de scie en diagonale procure une sortie sans bourrage à la sève montante. © Julien Kauffmann



Dans un an, l'aspect probable de la parcelle. Ici une parcelle de pinot gris surgreffée en riesling en 2015. © Julien Kauffmann